

Comme tout élève, l'élève allophone doit être évalué car quelles que soient sa finalité (certificative ou formative) ou sa forme (note ou compétence), l'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage.

Le protocole d'évaluation progressive permet à l'enseignant de faire rapidement entrer l'EANA dans un système de notation et à l'EANA d'être noté comme les autres élèves de sa classe et de mesurer ses progrès.

Il se décline en 3 temps. Il peut se faire sur un an pour des élèves scolaires qui suivent et sur deux ans, pour les élèves les plus en difficultés.

A l'issue de la première année, les élèves peuvent passer le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) ; il est préférable d'attendre la deuxième année pour les élèves les plus en difficulté.

ETAPE 1 : ELEVE NON EVALUE

Les EANA arrivés récemment en France, surtout quand ils ont été peu ou pas scolarisés antérieurement, ne peuvent pas encore être évalués dans toutes les disciplines.

Mais chaque enseignant peut les évaluer sur des compétences transversales communes à l'ensemble des disciplines (respect des codes sociaux, organisation du travail scolaire, interaction...).

Ce référentiel dans la partie « Socialisation scolaire » propose des compétences que chaque enseignant peut s'approprier en fonction de sa discipline.

Cet outil est aussi plus particulièrement destiné à permettre aux enseignants de valider des compétences (inférieures au cycle 3) dans leur discipline pour les élèves peu ou non lecteurs/scripteurs qui n'ont pas acquis les fondamentaux.

ETAPE 2 : EVALUATION ADAPTEE ET DIFFERENCIEE

Cette étape peut démarrer à partir d'un trimestre de scolarisation pour certains EANA (pour les plus en difficultés au plus tard à partir du début du troisième trimestre).

Elle sera plus ou moins longue selon le profil des élèves et les exigences de certaines disciplines.

C'est au moment de l'élaboration des évaluations/contrôles que chaque enseignant doit fixer, en fonction des acquis constatés dans la discipline et en français, les objectifs qu'il vise pour l'EANA.

Comment adapter les évaluations ?

- **La différenciation va porter sur la quantité et sur l'étayage, quelques exemples :**
 - ✓ Réduire le nombre de questions à traiter
 - ✓ Simplifier le vocabulaire & les consignes
 - ✓ Expliquer les consignes à l'oral

- ✓ Donner la possibilité de faire l'évaluation avec des documents (cahier, manuel...)
- ✓ Utiliser le dictionnaire bilingue et le répertoire du lexique éventuellement constitué dans la matière
- ✓ Evaluer des connaissances à l'oral (il est souvent plus facile pour un EANA de dire que d'écrire)
- ✓ Faire l'évaluation en deux temps : une partie avec une couleur en autonomie, puis une autre partie avec une autre couleur en utilisant les documents
- ✓ Ne pas noter les questions non comprises et ne pas hésiter à mettre une note sur 7 ou sur 12 au lieu d'une note sur 10 ou sur 20
- ✓ En langue étrangère, donner les consignes dans les deux langues (français/anglais, français/italien, français/espagnol)
- ✓ Terminer le travail d'expression écrite à la maison (sans contrainte de temps).

- **Le bulletin scolaire de l'EANA** est complété avec les notes obtenues (portées telles quelles et non ramenées sur 20) en précisant qu'elles sont adaptées au profil spécifique de l'élève.

Les commentaires des enseignants porteront ainsi sur les acquis évalués et l'attitude de l'élève pour avancer dans des apprentissages complexes et s'approprier une culture scolaire nouvelle. Mais l'enseignant ne pourra l'évaluer sur ces aspects que s'il a lui-même contribué à développer cette connaissance, l'EANA ne peut l'acquérir seul.

ETAPE 3 : EVALUATION COMME LES AUTRES

Il serait bien de commencer la notation normale en fin de première année (troisième trimestre pour les élèves scolaires qui suivent) et pour les élèves plus en difficulté garder une évaluation adaptée, différenciée (cf. étape 2).

Le dictionnaire bilingue reste cependant un outil d'aide qui peut être maintenu encore longtemps. Cette étape est indispensable pour que l'élève puisse se positionner par rapport aux niveaux attendus dans les examens et pour permettre la construction d'une véritable orientation.

L'EANA doit avoir des notes dans toutes les disciplines en fin de deuxième année de scolarité.

Ce protocole doit être souple (phases de durée différentes ou inutiles selon les élèves)
L'adaptation peut être pratiquée par tous les professeurs qui ont des EANA : elle se fait en lien avec l'enseignant de FLE/FLS et sous l'autorité du chef d'établissement.
Il est important d'explicitier la démarche aux élèves concernés, à leurs parents, aux élèves de la classe.

Contact : Guillaume Jacq, inspecteur référent du CASNAV de l'académie de Grenoble
CASNAV
11 avenue du général Champon
GRENOBLE
Tél : 04 76 74 76 41
Mail : ce.casnav@ac-grenoble.fr